

Var : premiers enseignements du 2^e tour

La Seyne n'a pas dit son dernier mot

Le Var a donc basculé à droite. Après les résultats du 1^{er} tour, cela paraissait évident. Déjà à Six-Fours, (sortant socialiste), il n'y avait que deux candidats droite - extrême droite, face à face.

Il suffisait de 4 sièges pour inverser la majorité départementale.

Or, mis à part Le Luc, Lorgues et Callas, tous les ballottages s'avéraient très difficiles - à des degrés divers - pour les autres sortants communistes et socialistes qui avaient pourtant amélioré leur score des européennes.

C'était particulièrement vrai pour les candidats communistes : René Clérian à Besse (+10,54%), Maurice Paul à la Seyne (+4,11%), Danielle De March dans le 2^e canton de Toulon (+0,91%), Yvon Robert à la Valette (+5,57%), Claude Gilardo à Brignoles (+1,71%), ce dernier n'étant pas sortant.

Claude Gilardo ne totalise d'ailleurs pas toutes les voix PS du 1^{er} tour, loin s'en faut dans ce canton où le conseiller sortant de droite Cestor avait recueilli 46,71% le 10 mars, ne courant que peu de risques malgré le maintien du Front National dont près de 300 ont glissé vers le sortant !

A Besse, René Clérian a encore amélioré le score PCF + PS du 1^{er} tour, rassemblant la grande majorité des nouveaux votants et réduisant l'écart du 1^{er} tour (414 voix en faveur de la droite le

10 mars contre seulement 207 le 17 mars).

L'UDF Falco n'a pu l'emporter que grâce au report total du Front National qui s'était désisté en sa faveur, et dont il sera désormais l'otage.

Dans le second canton de Toulon, manifestement le report des voix PS n'a pas été parfait. Certes, Danielle De March dépasse de 113 voix le total PC + PS du 1^{er} tour, mais il y a eu 352 exprimés de plus. Le pourcentage reste stable. Granier ne gagne que 25 voix sur le total UDF + RPR et perd 1%. De son côté, le candidat d'extrême-droite gagne en voix et légèrement en pourcentage : ce qui n'est pas le moins inquiétant dans un canton comme celui-là.

A la Valette, Yvon Robert fait un nouveau et remarquable bond en avant (+ 616 voix sur le total PC + PS du 1^{er} tour alors qu'il n'y a eu que 163 exprimés en plus).

Là, le report a été correct et de nombreux abstentionnistes se sont prononcés en faveur du candidat communiste, dont le résultat est d'autant plus significatif qu'il n'était pas sortant. Yvon Robert se présentait pour la première fois. Le siège était détenu par Maurice Delplace.

Enfin La Seyne où désormais, chaque élection est l'objet d'un suspens et d'une tension peu commune : 5 voix d'écart sur 17.500 expri-

més, en faveur du candidat de droite, cinq voix déjà contestées tant les irrégularités consignées sur les procès-verbaux risquent de rendre cette élection, elle aussi, provisoire.

Maurice Paul, a comblé en entier l'écart théorique droite-gauche du 1^{er} tour (1.150 voix en faveur de la droite) avec un bon report et l'essentiel des nouveaux votants (+ 905 exprimés) alors qu'il manque 14 voix au regroupement des droites.

Le candidat communiste totalise 2.000 voix de plus que PC + PS aux européennes de 1984 !

Scaglia a eu besoin de toutes les voix d'extrême-droite pour arracher un résultat déjà entaché d'irrégularités.

A Hyères, le Front National a, là aussi, volé au secours du RPR Service face au socialiste sortant J.F. Barrau qui bénéficie d'un très bon report des voix communistes et progresse de 6% sur le total PS

+ PCF du 1^{er} tour. Il réduit l'écart avec les droites, mais ne pouvait l'emporter.

De même à Oilloules, où Guy Durbec n'a pu refaire le handicap du 1^{er} tour.

A St-Maximin, le PS conserve son siège, ainsi qu'au Muy. Elle le perd à St-Tropez au profit du RPR et à Tavernes où le sortant ne se représentait pas et où un "sans-étiquette" Fabre, maire-adjoint de Monteyan, l'emporte.

Ainsi le Var vient-il de donner à la droite et cela grâce aussi à l'extrême-droite, la majorité du conseil général. Le combat politique dans ce département ne va pas s'en trouver simplifié.

Mais cette mutation des sièges ne doit pas occuper le fait d'importance enregistré au 1^{er} tour, y compris dans le Var : le léger redressement amorcé par le Parti Communiste.

René FREDON

Le nouveau conseil général (41 sièges)

2 PCF (William NIRONI, Guy GUIGOU). 12 PS. 3 "sans-étiquette". 16 UDF. 8 RPR.

Canton de TOULON 2

201 - Pont Neuf I		Granier 284	Gauthier 226
De March 175	Granier 205	209 - Valbertrand II	
Granier 205	Gauthier 155	De March 202	Granier 301
202 - Pont Neuf II		Gauthier 201	
De March 258	Granier 283	210 - Valbertrand III	
Granier 283	Gauthier 238	De March 216	Granier 296
203 - Pont Neuf III		Gauthier 210	
De March 220	Granier 271	211 - Mat. : Valbertrand I	
Granier 271	Gauthier 212	De March 253	Granier 267
204 - Pont Neuf IV		Gauthier 178	
De March 250	Granier 250	212 - Mat. : Valbertrand II	
Granier 250	Gauthier 171	De March 225	Granier 257
205 - Rivière I		Gauthier 171	
De March 234	Granier 382	213 - Beaucaire I	
Granier 382	Gauthier 172	De March 167	Granier 170
206 - Rivière II		Gauthier 196	
De March 204	Granier 340	214 - Beaucaire II	
Granier 340	Gauthier 184	De March 178	Granier 161
207 - Rivière III		Gauthier 203	
De March 212	Granier 349	215 - Beaucaire III	
Granier 349	Gauthier 141	De March 175	Granier 175
208 - Valbretrand I		Gauthier 209	
De March 199			

Canton de BESSE-SUR-ISSOLE

I. 5.902 V. 4.956 E. 4.851

R. CLERIAN (PCF) 2.322 (47,9%)
H. FALCO (UDF) 2.529 (52,1%) élu

1^{er} TOUR

I. 5.902 V. 4.735 E. 4.644

R. CLERIAN (PCF) 1766	38,2 %
G. BOULET (PS) 343	7,38%
H. FALCO (UDF) 1362	29,32%
P. TOUCAS (RPR) 629	13,5 %
A. BETAILLE (FN) 528	11,36%
P. SALOME (Div. Droite) 23	0,5%

Canton de LORGUES

I. 8.184 V. 6.807 E. 6.590

E. SOLDANI (PS) 3.781 (57,4%) élu
J.-P. CLAUSTRES (RPR) 2.809 (42,6%)

I. 8.188 V. 6.502 E. 6.353

M. LE BRUGHEC (PCF) 362	5,60%
E. SOLDANI (PS) 2898	45 %
L. GROUILLER (UDF) 695	10 %
J.-P. CLAUSTRES (RPR) 1383	21 %
L. PALLARUELLO (FN) 749	11 %
P. VITON (Div. Droite) 25	0,39%
P. LAROQUE (Djv. Droite) 241	3,79%

Canton de LA SEYNE-SUR-MER

Bureau de vote 1 Hôtel de ville I I. 970 V. 610 E. 598		Bureau de vote 18 Eugénie Cotton I. 837 V. 571 E. 539	
M. Paul 237	C. Scaglia 361	Paul 248	Scaglia 291
Bureau de vote 2 Hôtel de ville II I. 655 V. 453 E. 444		Bureau de vote 19 Cantine Renan I. 1310 V. 928 E. 893	
Paul 174	Scaglia 270	Paul 378	Scaglia 515
Bureau de vote 3 Centre culturel J. Laurent I. 976 V. 678 E. 643		Bureau de vote 20 Maternelle Mably I. 1189 V. 879 E. 846	
Paul 277	Scaglia 366	Paul 391	Scaglia 455
Bureau de vote 4 Malsert I I. 809 V. 584 E. 566		Bureau de vote 21 Ecole Jules Verne I. 1375 V. 994 E. 955	
Paul 318	Scaglia 248	Paul 497	Scaglia 458
Bureau de vote 5 Malsert II I. 1279 V. 930 E. 908		Bureau de vote 22 Ecole Jules Verne I. 1014 V. 705 E. 691	
Paul 454	Scaglia 454	Paul 302	Scaglia 389
Bureau de vote 6 Malsert II I. 969 V. 702 E. 681		Bureau de vote 23 Ecole J.B. Coste I. 1224 V. 870 E. 826	
Paul 278	Scaglia 403	Paul 382	Scaglia 444
Bureau de vote 7 Malsert II I. 1008 V. 738 E. 716		Bureau de vote 24 Ecole J.B. Coste I. 1094 V. 786 E. 765	
Paul 326	Scaglia 390	Paul 373	Scaglia 392
Bureau de vote 8 Maternelle Jean-Jaurès I. 1150 V. 791 E. 765		Bureau de vote 25 Ecole Maurice Thorez II I. 1294 V. 889 E. 860	
Paul 357	Scaglia 408	Paul 564	Scaglia 296
Bureau de vote 9 Maternelle Edmond Vaillant I. 1039 V. 714 E. 694		Bureau de vote 25 Maternelle Jean-Zay I. 1331 V. 882 E. 843	
Paul 418	Scaglia 276	Paul 473	Scaglia 370
Bureau de vote 15 Maurice Thorez I I. 1414 V. 982 E. 957		Bureau de vote 27 Ecole Jean-Zay II I. 1232 V. 795 E. 764	
Paul 583	Scaglia 374	Paul 381	Scaglia 383
Bureau de vote 16 Maurice Thorez II I. 1411 V. 977 E. 950		Bureau de vote 28 Ecole F. Merle I. 725 V. 469 E. 443	
Paul 575	Scaglia 375	Paul 215	Scaglia 228
Bureau de vote 17 Ernest Renan I. 1001 V. 718 E. 694		Bureau de vote 33 Maternelle T. Merle I. 943 V. 684 E. 652	
Paul 343	Scaglia 351	Paul 300	Scaglia 352

Les cantons qui ont changé :